

AX *actualités*

lettre d'informations de la ville d'Ax

N°5 FEV. 2010

pages 6>9

Dossier spécial Ax et ses satellites :

SEMTAX, bains du couloubret, savasem,
casino, camping



SOMMAIRE

3 urbanisme et grands travaux

[Urbanisation d'entresserres]
[Fermeture du boulodrome]

4-5 votre vie quotidienne

[Plan de déneigement]
[Tri sélectif, bonascre site pilote]

10-11 entre vous et nous

[Réunion de quartier]
[Des élus inquiets
pour leurs collectivités territoriales]

12-13 économie axéenne

[Fréquentation touristique]
[Forum pour l'emploi]

14>16 brèves et vie associative

[Trophée des jeunes sportifs]
[Soirée des bénévoles]
[Défibrilateur Ax et Bonascre]
[Etat civil]

[L'] *édito.*

En ce début d'année 2010 la municipalité et moi-même présentons tous nos vœux de bonheur et de santé aux Axéens. L'année 2009 qui a vu la crise économique et sociale frapper notre pays n'est pas restée sans effet sur la vie de notre ville et de trop nombreux Axéens en payent le prix.

La municipalité apporte comme elle le peut, et avec ses moyens limités, son soutien aux plus défavorisés de nos concitoyens par le centre communal d'action sociale bien sûr, mais aussi en encourageant et aidant toutes les initiatives qui se manifestent (croix rouge, restos du cœur, secours catholique, emmaus.....) . Mais Ax et son économie ont plutôt mieux résisté à la crise que beaucoup d'autres régions, en effet. Les investissements touristiques réalisés depuis 1995 tant sur la station de ski, les bains du Couloubret, le Casino permettent d'accentuer et de rallonger les saisons garantissant une certaine croissance économique que beaucoup nous envient. Une inquiétude subsiste encore concernant le thermalisme où la performance d'Ax est mauvaise malgré les investissements importants réalisés. Le contexte général du thermalisme n'explique pas tout et il faut que tous les acteurs touristiques et thermaux se mobilisent autour de l'image thermale d'Ax, de la commercialisation des activités avec plus de dynamisme et plus d'enthousiasme. Ce sera un des axes forts de notre politique pour les trois ans à venir.

Pour ce qui concerne nos projets 2010, nous avons défini dès octobre une première liste qui va être passée au tamis de nos moyens budgétaires en sachant que l'entretien de la ville coûte cher et que c'est une priorité. Nous ne pourrons donc pas tout faire. La priorité sera donnée aux investissements améliorant la qualité de la vie axéenne et l'accueil touristique. En collaboration avec la Communauté de Communes, un plan de développement de l'habitat va être mis en oeuvre. Celui-ci viendra compléter nos efforts de création de logements qui vont commencer à se concrétiser dès cette année. Pour conclure je voudrais formuler le souhait que les nombreux projets de réhabilitation de maisons dans le centre ancien se concrétisent pour redonner à Ax tout le cachet que cette ville mérite.



Pierre Peyronne
Maire d'Ax-les-Thermes

Directrice de la publication :
Sandrine Gros



Rédaction Service Communication :
Alice Richebon et les élus de chaque pôle



Conception graphique :
Place Publique



Crédit Photos :
CCVA ; OT des vallées d'Ax, Camping Malazeou, S.G., Dehove, A. Baschenis, Savasem, Phil Bence, Laurent CRASSOUS, JoaCasino, Ariège news, C. Gasc



Impression :
Alticoncept



URBANISATION D'ENTRESSERRE : UNE ZAC

Le Conseil Municipal, lors de la séance du 9 décembre 2009, a voté l'aménagement du quartier dit d'Entresserre, et en a fixé les objectifs et les modalités de concertation sous forme de ZAC (procédure Zone d'Aménagement Concerté).

L'objectif de ce projet est d'organiser une nouvelle zone d'urbanisation sur les parcelles situées à : Treimoles ; Bordes d'Entresserre ; Prat de la Fount ; Champ del Rouire et Riberrasse d'Entresserre.

Les motivations de cette action :

- ce secteur est en proximité immédiate de la ville,
- la commune est déjà propriétaire des secteurs de Treimoles et d'une grande partie des Bordes d'Entresserre,
- les coûts d'aménagement et d'urbanisation semblent relativement mesurés et auront peu d'impact sur le prix des terrains,
- les secteurs sont pour la majorité classés en zone blanche du PPR (Plan de Prévention des Risques).

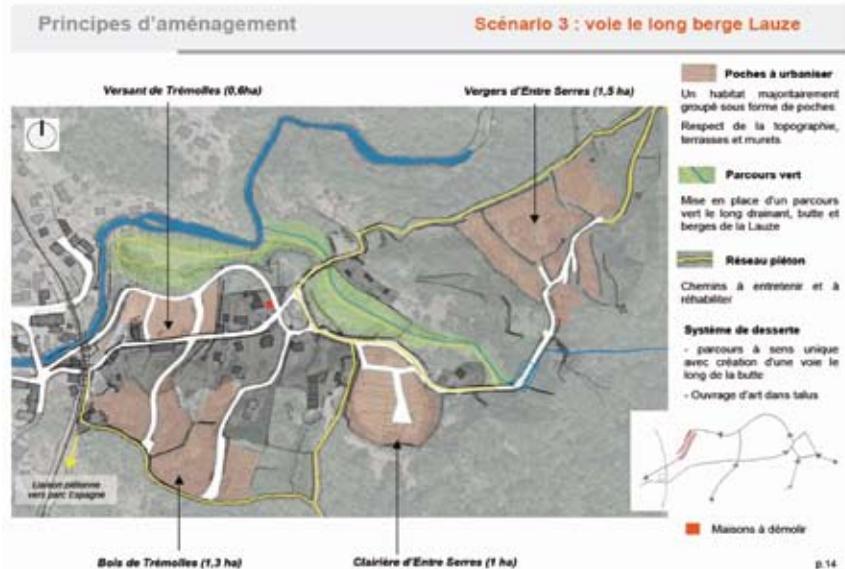
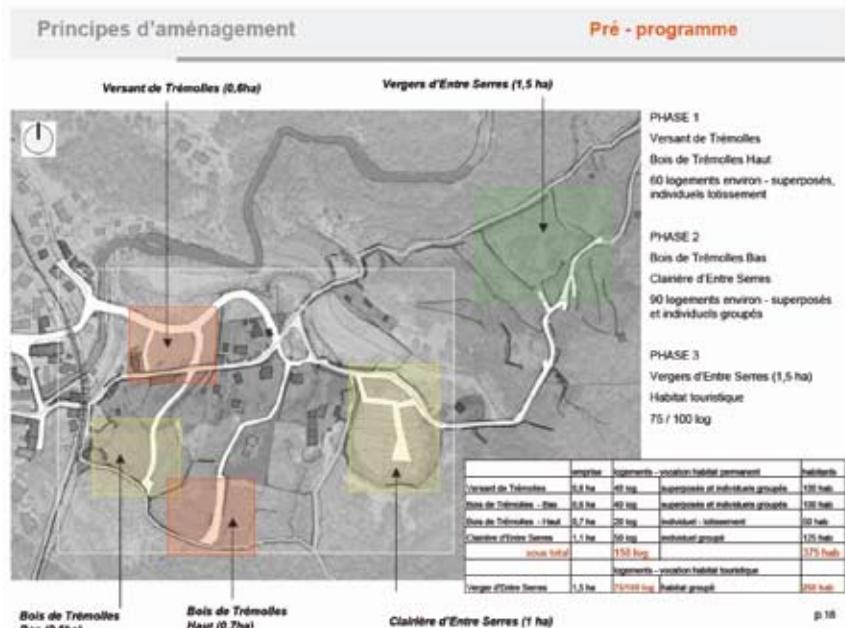
Le point clé de cette démarche : la concertation

Doivent être associés pendant toute la durée de l'élaboration du projet : les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées. Elle est proposée selon les modalités suivantes :

- ouverture d'un point d'information à la mairie
- mise à disposition d'un registre pour le public, dans les locaux de la mairie
- informations dans le bulletin municipal
- articles dans la presse
- réunions publiques
- la conduite de l'opération pourrait faire l'objet d'une délégation si la commune le demande.

Le contexte et les objectifs :

La commune d'Ax-les-Thermes envisage d'urbaniser le secteur d'Entre-Serre représentant



une superficie d'environ 18 ha. Ce secteur est partiellement construit (hameau d'Entre-Serre) et 4 ha sont en zone rouge du PPR. Une première approche de terrain permet d'ores et déjà de faire émerger plusieurs enjeux indissociables d'une démarche d'urbanisme durable, basée sur les atouts et contraintes du site :

- un site à proximité du village mais des contraintes de desserte,
- une sensibilité paysagère importante,
- une sensibilité environnementale forte
- un équilibre entre densité et espaces de nature

Côté travaux : où en sommes-nous ?

A l'école primaire, la fin des travaux est prévue pour l'été 2010 : pose de revêtement du sol et peintures effectuées par les employés communaux.

Au boulodrome, suite à l'obligation d'effectuer un contrôle de terrain par sondage pour les fouilles, le projet a pris un peu de retard. La fermeture de la façade principale est prévue pour fin mars.

Suite à l'inondation de l'hôpital, et en ce qui concerne la galerie du Tétris et l'Office du Tourisme, un appel d'offres a été lancé et la réfection du pluvial a été confiée à l'entreprise Réseau.

Les trottoirs du Breilh et du Tétris devraient être refaits, avec passage handicapés et non voyants (?).

Au Parc d'Espagne, les travaux continuent avec l'enfouissement des réseaux électriques et la préparation de l'éclairage public. L'ensemble des travaux s'étalera sur 2 ans en raison de leur ampleur et de leur coût.

Le goudronnage des rues continuera.

[DENEIGEMENT : UN SERVICE PUBLIC]

Les services techniques de la Mairie assurent le déneigement d'Ax, sous la responsabilité de C. Balicco et de 3 délégués, D. Lafaille, D. Delamplé et P. Jurado.

Sur Ax, ce sont les voies de circulation qui sont déneigées en premier, dès 3 ou 4 heures du matin, 4 engins et 2 agents déneigent à la « main ». Les zones piétonnes le sont à partir de 6 ou 7 heures par une équipe de 3 personnes (un chauffeur d'engin et 2 agents).

A noter que pendant les week-ends et vacances scolaires, les places de parkings de la ville, notamment celles situées autour de la gare du téléporté, sont déneigées en priorité. L'activité économique de la Commune reposant en bonne partie sur la fréquentation de la station de ski, il est indispensable de favoriser l'accès des skieurs à celle-ci.

A Bonascre c'est une équipe permanente de 3 agents (N. Araujo, F. Bonillo et R. Leal) qui est en charge du déneigement, sous la responsabilité de C. Balicco et de D. Lafaille.

Le déneigement est planifié dans le strict respect des directives européennes, afin de garantir la sécurité des agents et des usagers. Un temps de repos quotidien et hebdomadaire des agents est ainsi observé. Les agents sont également habilités à la conduite des engins qu'ils doivent utiliser, et formés au déneigement dans le cadre de formations de « viabilité hivernale ».

Les objectifs :

- Rétablir la circulation sur les différentes voies de la ville, des hameaux et lotissements avant 8h.
- Dégager les zones stratégiques avant 8h : écoles, crèche etc.
- Déneiger les pôles économiques (thermes et accès au téléporté).
- Rétablir la circulation des piétons sur les trottoirs de la ville.

Continuer d'améliorer la circulation et le déneigement tout au long de la journée.

[PROPETE ETE COMME HIVER]

L'affluence touristique gonfle considérablement le nombre de résidents sur Ax les week-ends d'hiver et en période de vacances scolaires : de 1500 habitants en temps normal, la ville peut accueillir jusqu'à 10 000 personnes voire plus.

Les effectifs des équipes de nettoyage de la ville sont alors adaptés et le nombre de tournées augmenté, y compris les samedis et dimanches, afin de garder Ax aussi propre que possible.

Les visiteurs doivent bénéficier de la sorte d'un accueil de qualité dans un cadre agréable et convivial ; Ce n'est malheureusement pas toujours le cas C'est ainsi qu'ils repartent en gardant une image des meilleures de notre cité.

La mairie fait tout son possible pour maintenir la ville soignée, mais la propreté est l'affaire de tous et nous appelons au civisme de chacun pour y concourir.

Ramassage des encombrants et des déchets verts devant chez vous !

Vous pouvez téléphoner à la mairie (05 61 64 20 21) avant le samedi matin pour que, dès le lundi matin suivant, vos encombrants (sommiers, matelas, meubles, gros appareils ménagers etc...) préalablement déposés devant chez vous soient enlevés.

Les déchets de jardin peuvent être ramassés de la même manière à partir du moment où ils sont déposés devant chez vous en fagots de 1 mètre (pour les branches) ou impérativement conditionnés dans des sacs de 30 litres (pour l'herbe). En revanche, les déchets émanant de travaux opérés par des professionnels (gravas, placoplâtre, menuiseries etc.) ne seront pas enlevés.

Rappelons que selon l'article R632-1, le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en lieu public ou privé à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, ou en vue de leur enlèvement sans respecter les conditions fixées par cette même autorité, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte, est puni d'une amende.



[TRAVAUX DE PEINTURE]

Cela n'a pas pu vous échapper : les bancs, corbeilles de propreté, barrières, luminaires etc, bref tout le mobilier urbain d'Ax est peint et repeint régulièrement pour le confort de tous et l'image de notre ville.

Derrière ce travail, un homme : M. Jacques Oliveira, peintre.



La classe des CE2 avec ses nouvelles peintures et son tableau blanc interactif (projet Donep)

Agent des services techniques, membre de l'équipe dédiée aux bâtiments, il travaille à l'entretien de la ville en re-peignant le mobilier urbain mais aussi en (re-)traçant les parkings, comme en témoigne les nouvelles places de stationnement autour des Bains du Couloubret par exemple.

Il assure également les travaux de peinture sur les bâtiments communaux. En 2009 il a ainsi repeint la Salle Hors-sac de Bonascre, l'abri et les vestiaires du tennis du Parc d'Espagne, les gîtes de Petches et a commencé à repeindre les locaux de l'école primaire (tâche en cours qu'il continuera et terminera courant 2010 pendant les vacances scolaires). C'est aussi à lui que nous devons la peinture du plafond de la terrasse du Casino en 2007.



Salle hors sac rebaptisée pour l'occasion la salle des petits montagnards

Nous ne pouvons que saluer l'efficacité et la qualité de son travail !

Tri sélectif : Bonascre site pilote

La commune d'Ax et la Communauté de Communes des Vallées d'Ax ont travaillé conjointement à l'augmentation des points de collecte de déchets ultimes, d'emballages ménagers, de verre, de papier, de cartons, d'encombrants et de piles sur le Plateau de Bonascre.



Des panneaux ont été installés sur les points de collecte mêmes, mais aussi dans les halls d'immeubles afin de clarifier et de simplifier les gestes de tri de chacun. Un « petit guide du tri sélectif » a aussi été distribué aux concierges des résidences, loueurs d'appartements, commerçants etc. afin que le plus grand nombre ait accès aux consignes de tri.

Bonascre est le site pilote du lancement d'une vaste campagne de communication sur le tri sélectif. L'objectif est d'engager les résidents locaux mais aussi les visiteurs dans un effort collectif, indispensable à une gestion plus sélective et plus économe des déchets, par une information précise et relayée par tous.

Selon les résultats qui y seront obtenus cet hiver, ce dispositif sera ensuite agrémenté et étendu à toute la commune d'Ax, et plus largement à tout le territoire des Vallées d'Ax.

[AX ET SES SATELLITES]

Ax-les-Thermes est une des toutes premières zones de création d'emploi et d'économie des Pyrénées. Le dynamisme de son économie repose en grande partie sur un partage entre l'investissement et la gestion des équipements touristiques et thermaux qualifiés ici de satellites tant ils tournent autour de la commune.

Qu'il s'agisse de la Station d'Ax 3 Domaines, des Bains du Couloubret et des établissements thermaux de la ville, ou du Camping du Malazeou... le rôle de la commune envers ses « satellites » est le même. Dans le cadre de ses budgets annexes, Ax finance des investissements au moyen d'emprunts qui sont d'autre part entièrement couverts par les redevances perçues des sociétés qui exploitent ces outils, de subventions et d'une aide de la Communauté de Communes des Vallées d'Ax.

Plus précisément :

[1] LA STATION D'AX 3 DOMAINES est communale mais exploitée par la SAVASEM moyennant un contrat d'affermage avec la mairie, d'une durée de 10 ans.

La commune effectue les investissements sur les domaines skiables par le biais d'emprunts intégrés dans le budget annexe de la station, équilibré par le versement par la SAVASEM d'une redevance, dont la partie fixe est de 1,6 million d'euros. Ce sont donc les skieurs qui par leur forfait financent les investissements réalisés par la ville. Sur les dernières années la station n'a ainsi rien coûté aux Axéens, en dehors du **capital de la Savasem qu'ils détiennent à 40 %**.

Par ailleurs la ville d'Ax contribue au bon fonctionnement de la Station en mettant à disposition en permanence les services de 3 agents communaux pour le déneigement en hiver et pour l'entretien du Plateau et de la piscine en été.



[2] LE CAMPING LE MALA-

ZEOU fait partie du domaine privé de la mairie (bien qu'il soit sur le territoire de la commune de Savignac). Depuis 2004 et pour une durée de 15 ans, la Ville d'Ax en délègue la gestion à un professionnel, par le biais d'une délégation de service public. C'est la société Sunélia qui jusqu'en 2019 en optimise la commercialisation et en porte une partie des investissements.

La ville d'Ax finance d'importants investissements relatifs aux bâtiments (point accueil, point restauration, sanitaires, locaux techniques...), à la piscine, ainsi qu'aux réseaux d'électricité et d'eau.

Sunélia investit, elle, au niveau des chalets et des mobil-homes (les emplacements étaient encore « nus » en 2004).

Cette société s'acquitte d'une redevance annuelle minimale de 34 800 euros (part fixe) et d'un pourcentage du montant des travaux réalisés grâce au concours de la commune, permettant à la mairie d'amortir complètement le coût de ses investissements.

Ce fonctionnement garanti à la mairie non seulement d'avoir un retour sur investissements suffisant à maintenir le budget annexe déployé excédentaire, d'autre part de fournir une offre de séjours de qualité à une clientèle touristique d'été comme d'hiver, indispensable au développement économique du territoire.

Notons qu'Ax ne perçoit aucune recette fiscale du camping qui acquitte sa taxe foncière à la commune de Savignac.

Depuis 2004, **le chiffre d'affaire du Camping est passé de 400 000 euros à 900 000 euros (2009)**. Grâce aux nombreuses améliorations réalisées ces 5 dernières années, le Camping (qui dispose maintenant de **52 mobilhomes et de 21 chalets**) est devenu un véritable hôtel de plein air, est aujourd'hui **classé 4* et clé verte**.





[3] LES ÉTABLISSEMENTS THERMAUX

La SEMTTAX (Société d'Économie Mixte Thermale et Touristique d'Ax) est propriétaire du Centre thermal du Teich et de l'eau thermale. Elle n'a pas de personnel propre. Cette société fonctionne par le biais d'un Conseil d'Administration qui se compose d'actionnaires publics (Mairie d'Ax, le plus important ; Conseil Général ; Communauté de Communes des Vallées d'Ax) et privés (banques ; Société Thermale d'Ax : Eurothermes ; Société médicale d'Ax ; autres).

Le groupe Eurothermes (Société Thermale d'Ax) exploite l'établissement thermal du Teich par le biais d'un contrat d'affermage signé avec la SEMTTAX en 1994, et est propriétaire du Grand Tétras.

La SEMTTAX est tenue de fournir l'eau thermale à Eurothermes en qualité et en quantité suffisante, cette société avait, en son temps négociée avec la municipalité en place avant 1995, l'exclusivité



de l'usage de l'eau thermal et un contrat d'exploitation très favorable.

Autour de 150 000 euros sont investis chaque année à cet effet, c'est-à-dire afin d'améliorer l'outil de distribution d'eau thermale. La redevance que verse Eurothermes à la SEMTTAX ne suffit pas à couvrir les coûts financiers (emprunts pour l'achat des thermes à la Compagnie Générale des Thermes), ni les investissements pour maintenir la qualité de l'eau. C'est pourquoi **le Conseil Général et le Conseil Régional apportent leur concours à hauteur d'environ 60%** pour entretenir nos réseaux d'eau thermale.

Cette eau thermale est d'ailleurs actuellement en passe d'être homologuée selon des critères établis au niveau national, mais son utilisation doit être réservée à des fins thérapeutiques : Hôpital, Bains du Couloubret, Hôtel, Modèle (Grand Tétras) et Centre du Teich. Cas particulier : des servitudes obligent la SEMTTAX à fournir en eau l'ancien propriétaire de la Compagnie Générale des Thermes. Autre cas particulier : la ville utilise des résurgences pour chauffer les rues de la ville en cas de neige et de gel.

[4] LES BAINS DU COULOUBRET

ont été construits par la commune qui en a confié la gestion à Eurothermes par un contrat d'affermage de 20 ans.



Les Bains du Couloubret font l'objet d'un budget annexe de la commune qui s'équilibre grâce à une redevance versée par Eurothermes, établie à 4% du montant des investissements (part fixe) et d'un pourcentage du Chiffre d'Affaires réalisé à partir de la 4ème année d'exploitation (part variable).



Rappelons que Les Bains du Couloubret ne fonctionnent qu'avec de l'eau thermale d'Ax.

[5] LE CASINO : le bâtiment appartient en totalité à la Commune, qui met les locaux à la disposition, à titre onéreux

- de la Société JOA CASINO pour la partie « Jeux », laquelle est liée à la Commune par deux contrats distincts.

Un bail d'affermage d'une durée de 50 années dont les termes fixent le montant des prélèvements mensuels liés à son activité. L'activité du casino alimente donc les finances communales.

Une concession administrative précise par ailleurs le montant de la location des locaux.

- de la SARL AXXIS pour l'exploitation de l'établissement « LE LIVE » moyennant le règlement d'une redevance trimestrielle dont les termes sont fixés

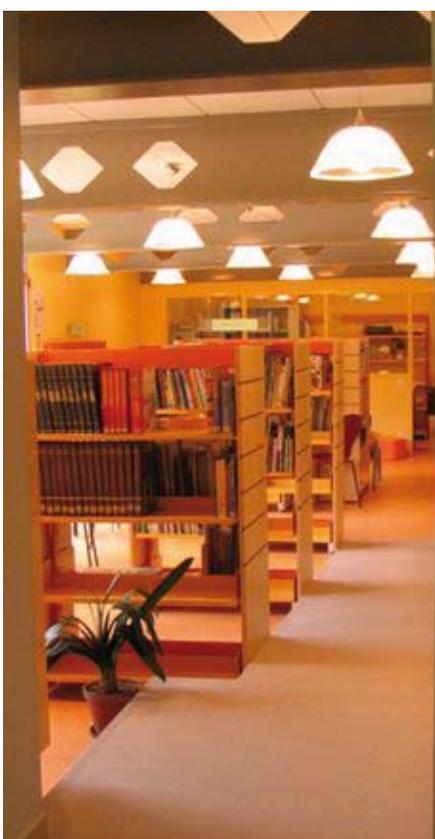


dans la convention d'occupation du domaine public pour une durée de 5 ans.

- de trois commerçants liés à la Commune par des concessions administratives d'une durée de 9 ans donnant lieu au règlement d'une redevance (Magasin de souvenirs, Bar Crêperie, Magasin d'Informatique).

- de la Communauté de Communes des Vallées d'AX pour la bibliothèque. La mise à disposition des locaux est faite à titre gracieux par la Commune, et la CCVAX règle une participation sur les charges de chauffage.

Par ailleurs le casino est le lieu d'animation de la ville.



Le cinéma et les espaces congrès et cérémonies sont gérés par Ax Animation pour le compte de la ville et sont de vrais outils de développement économique.

Des Elus inquiets pour leurs collectivités territoriales :

L'Etat procède cette année à la mise en application de la réforme de l'organisation territoriale de notre pays, lourde de conséquences sur le fonctionnement même des collectivités locales. Nous avons souhaité vous faire partager notre grande inquiétude concernant cette réforme. Joint par téléphone, M. Christian Loubet, Président de la Communauté de Communes des Vallées d'Ax :

« Il me semble que 2009, qui vient de s'achever, restera marquée par une décision de l'Etat dont les conséquences sont considérables pour la vie de toutes les collectivités locales.

En effet, en supprimant la Taxe Professionnelle, ressource essentielle des collectivités comme la Communauté de Communes des Vallées d'Ax, qui correspondait pourtant au retour des efforts d'aménagement faits par la puissance publique pour accueillir les entreprises, c'est toute la potentialité de développement des collectivités qui est enlevée.

Cette recette est remplacée par des dotations, l'autonomie financière s'en trouvant ainsi réduite d'autant.

En bref cela signifie, surtout pour les Régions et les Départements, que nous serons à la merci d'un pouvoir central et de sa volonté d'attribution de tel ou tel autre montant des dotations.

Ce principe de dotations de compensation, je le connais bien, et je peux vous dire que très vite le compte n'y est plus, la dotation ne compense plus les charges.

Les conséquences sont simples, les partenaires financiers des projets de la Communauté de Communes n'auront plus les moyens de nous aider. Progressivement nous serons nous aussi contraints à réduire, voire supprimer des services à la population. A notre tour nous ne pourrons plus être en mesure de soutenir les associations de la Communauté, qu'elles soient sociales, culturelles ou sportives.

Cette décision prise par le gouvernement, votée par sa majorité me laisse présager des lendemains sombres. »

[CONCOURS DEPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS]

Pour la troisième année consécutive, notre ville s'est vue attribuer un classement hors concours par le Jury Départemental, dans la catégorie des villes de 1 000 à 5 000 habitants. Cela devrait lui permettre d'accéder au Concours Régional.

Parmi les participants axéens à titre particulier, deux ont été nominés : M. BOUSSIOUX Christian (catégorie fenêtres et murs), M. MARTY Bernard (maison avec jardin). L'Hôtel du BREILH a été primé.

Nous les félicitons particulièrement, ainsi que tous les participants ! Rendez vous dès ce printemps en souhaitant que vous soyez toujours plus nombreux à contribuer à rendre notre ville encore plus accueillante.

[LE CONSEIL MUNICIPAL : UNE 2^{ÈME} ANNÉE EN VOTRE COMPAGNIE QUI S'ACHÈVE]

Le 09 mars 2008 vous nous élisiez sur le programme Ax 2014.

2 ans après, et comme chaque année, nous vous invitons à la discussion, dans la convivialité, sur les différents projets qui ont pu se mettre en place et ceux qui mettent un peu plus de temps.

Nous avons parlé de décisions concertées, alors rendez-vous le **mercredi 31 mars 2010 à 20h30** à la salle café musique du casino d'Ax-les-thermes.

[VOS ÉLUS À VOTRE RENCONTRE, LA RÉUNION DE QUARTIER DU CENTRE VILLE]



C'est accompagnés de nombreux Axéens que nous avons foulé les rues de notre cité le samedi 14 novembre. Cette réunion « itinérante » nous a permis de passer par :

Place du breilh, rue Rigal, rue de l'Horloge, rue des Escaliers, rue de la Boucarie, rue du Presbytère, rue Pilhes, rue de l'Ecole, rue Constant Alibert, rue Général de Gaulle, rue du Coustou, impasse des Canons, Avenue Turrel, rue du Cournil, rue

du Docteur Dresch, rue Abraham Sicre, Avenue du Docteur Gomma, Chemin St Roch, rue du camp de granou, La Picotière, rue du parc du teich, HLM St Roch.

L'occasion de revoir ces rues dans les moindres détails, de faire le point sur les travaux réalisés, les projets en cours ou tout simplement de faire remonter les tracas quotidiens des riverains (abris poubelles, toiture de l'église, éclairage public, projet du presbytère, aménagements d'espace verts ...).

Les nombreuses discussions furent constructives. La plupart des dysfonctionnements seront traités assez rapidement mais d'autres prendront bien évidemment un peu plus de temps.

Ces grâce à des moments comme cela que nous pouvons atteindre notre objectif, d'échanges et de concertation avec les Axéens.

Rendez-vous donc dans 6 mois pour la prochaine réunion de quartier.



VISITES GUIDÉES : PLONGEZ DANS L'HISTOIRE D'AX-LES-THERMES DANS LES PAS DE MÉLANIE SAVES]

Durant les vacances de Noël, des touristes ont été guidés dans les ruelles de la cité par Mélanie Saves. Titulaire d'une maîtrise d'histoire de l'art, la jeune femme est aujourd'hui guide interprète nationale, après avoir suivi une formation auprès de l'antenne de l'Université du Mirail à Foix. Elle est également responsable de l'entreprise « Passerelle Culture », qu'elle a créé en 2009.

Le départ du circuit se fait depuis la vieille ville d'Ax, au Barri des bains. Mélanie y évoque les origines de la cité. Puis, direction l'enceinte fortifiée, en haut de la tour d'En Barre, l'ancien château d'Ax. Mélanie présente la ville marchande, la cité des consuls... Le tout au fil des eaux chaudes des bains et des eaux froides des rivières. Arrivés dans la rue des Escaliers avec sa maison à pans de bois, sur la place des Ecoles avec vue sur la tour d'En Barre, le visiteur plonge littéralement dans l'histoire médiévale locale.

Ces visites, d'une heure environ, s'adressent à tous les publics, aux familles, aux adultes ou aux enfants. Et même aux touristes anglais et espagnols !

Si vous demandez à Mélanie « Pourquoi Ax-les-Thermes ? ». Elle devient intarissable : « Ax est une ville thermale qui a bénéficié de constructions somptueuses telles que le Casino ou le Breilh. Elle présente également un fort caractère médiéval et

possède de nombreux vestiges de fortifications (château hors les murs, tour d'En Barre, mur d'enceinte). Certaines parties fortifiées sont restées debout jusqu'au XX^e siècle, comme la porte d'Espagne qui n'a été détruite qu'en 1977 ! Une ville où les plus anciens vestiges sont encore présents, dans l'église romane Saint-Vincent par exemple. Sans oublier l'eau luxuriante et magique que l'on retrouve au Barri des Bains avec la fontaine du Couzillou, et l'établissement du Breilh caché derrière l'hôpital Saint-Louis. L'eau froide a également son importance car elle alimentait les moulins à grains de la rue du Moulinas avec les passages couverts. Je me suis vraiment régalée lors de la compilation des informations. Je tiens d'ailleurs à remercier tout particulièrement Hélène Tesseire pour son aide et les recherches remarquables qu'elle a effectué sur la ville et le château »...

Mélanie propose également un circuit des églises romanes en Vallées d'Ax, qui lui permet de valoriser le patrimoine roman et de faire découvrir la vallée, ses richesses naturelles, économiques et humaines. Ces visites se dérouleront sur réservation, à partir des vacances de février (tous les jeudis pour un groupe minimum de 8 à 10 personnes). Comptez alors trois heures de visite, avec dégustation de produits locaux dans le plus grand restaurant panoramique de l'Ariège : la nature ! Avis aux amateurs...

Contact : Passerelle Culture - Mélanie SAVES - Bigorre - Aynat - 09400 BEDEILHAC et AYNAT - Tél. : 06 85 42 17 88 - pass.culture@yahoo.fr



[VVF TARBESOU]

Programme de réhabilitation du village vacances du tarbésou à Bonascre

C'est un projet de 1 500 000 euros avec mise en conformité entière de l'établissement aux normes actuelle avec la prise en compte de la qualité environnementale du site.



Tous les travaux seront conformes au critère du développement durable. L'établissement va être refait aux normes handicap pour en faire le premier établissement village de vacance avec le label tourisme handicap en Midi-Pyrénées. Label primordial à notre sens du fait que la station l'a déjà obtenue.

Tous ces travaux seront échelonnés sur



deux ans afin de maintenir l'activité sur le site.

Nous vous rappelons que la structure peut accueillir jusqu'à 280 personnes, de la famille, au comité d'entreprise en passant par les groupes scolaires et sportifs.

Cet établissement dont la commune est propriétaire est géré par l'avapha sous la responsabilité d'un syndicat mixte qui regroupe les communes d'Ax les thermes, Ascou et Auzat.

[UN NOUVEAU COMMERCANT]

Petit clin d'œil sur un nouveau commerçant installé depuis peu dans la cité thermale, David Fraisse. Il vient de reprendre le tabac presse place du marché ; magasin jusqu'à la tenu par Jeannot Matéos.

Parti sur Toulouse pour ses études et sa vie professionnelle, David a eu envie d'un retour sur ses terres où toute sa famille est installée. La reprise du commerce le 15 décembre lui a permis de se mettre de suite dans le bain commercial avec les vacances scolaires. Soutenu par Jeannot pour le démarrage et accompagné de Marie, David est très satisfait de ces vacances, surtout la période entre Noël et Jour de l'an. Faisant un métier plaisant en contact permanent avec la clientèle locale, il va s'organiser pour rendre un service supplémentaire en restant ouvert non stop la journée pendant certaines périodes de l'année. Egalement nouvel adhérent de l'association des commerçants, nous lui souhaitons tout plein de réussite pour son retour en haute Ariège.

Mais comment ne pas revenir sur le départ de Jeannot Matéos, qui pendant près de vingt ans a alimenté notre village en tabac dans un premier temps dans un petit local avant de reprendre le local de la cave à vin et d'en faire un beau commerce de tabac presse accompagné par son épouse Jacquotte et de sa fidèle collaboratrice Marie.

Alors Jeannot profite bien de ta retraite et à bientôt sûrement au bord des terrains de foot.



[VACANCES DES FÊTES]

Au sortir des vacances de Noël, globalement positives en terme de fréquentation, un retour s'impose avec quelques points de repères riches en enseignement.

STATISTIQUES

Pour le seul Point info d'Ax-les-Thermes, 1 240 contacts ont été enregistrés en treize jours, soit une augmentation de 12 % pour la première semaine par rapport à 2008, et de 35 % pour la seconde. Au total, 300 personnes de plus que l'an passé ont été renseignées dans l'ensemble des Points info de l'office de tourisme des Vallées d'Ax. Au soir du 30 décembre, l'OTVA comptabilisait même 260 personnes renseignées au comptoir pour cette seule journée !

HÉBERGEMENT

Par rapport à 2008, les hébergements de la centrale de réservation ont bénéficié d'une augmentation du taux de location de 8 % la première semaine et de 35% la



LES TOURISTES AU RENDEZ-VOUS DE FIN D'ANNÉE]

seconde, où le taux a atteint 94 %. Le seul appartement qui est resté non occupé a été victime d'un désistement de dernière minute...

De leur côté, les hôtels n'ont été que moyennement remplis au cours de la première semaine. De même, ces derniers n'affichaient pas tous complets entre Noël et le Jour de l'An.

Une semaine avant les vacances, les résidences de tourisme annonçaient un taux d'occupation prévisionnel de 55 % pour la première semaine, et de 90% pour la seconde. Certaines ont même atteint les 100% ! Idem pour les villages de vacances.

MÉTÉO

Malgré le vent et le redoux, qui ont fortement perturbé l'accès aux pistes et considérablement durci la neige, Ax-3-Domains et l'espace nordique du plateau Beille enregistrent, à l'occasion de ces vacances, leur deuxième meilleur résultat des cinq dernières années, tant sur le plan de la fréquentation que sur celui du chiffre d'affaires.

Ascou-Pailhères, qui a bénéficié d'un report de clientèle les jours où le vent soufflait sur les 3 Domaines, réalise également de bonnes vacances.

Moins bien lotie, la station du Chioula n'a pu ouvrir que cinq jours pendant cette période. Signalons cependant l'arrivée de nouveaux gérants au restaurant « La Bexane » à Prades, au refuge du Chioula au cœur des pistes ainsi qu'au restaurant panoramique du Chioula. La rédaction d'Axtualité leur souhaite la bienvenue.

Plus besoin d'aller jusqu'à Beille pour une baptême ou un raid en traîneau à chien, ni pour s'initier à la conduite. La base Angaka vient d'ouvrir une antenne au Chioula.

Les mushers sont installés au refuge pastoral du Pla de sept cases. Leurs produits se feront au col du Chioula vers la piste d'initiation (face au BT d'accueil) et dans le secteur Marmare, Sept Cases, forêt domaniale de Prades (versant Comus).



Forum pour l'emploi

Après le succès sur le forum « l'impact du ski dans les vallées d'ax » en Avril, la mairie en partenariat avec l'office de tourisme et le service Pole Emploi de l'ariège a organisé un forum sur l'emploi le 22 Octobre dernier au casino d'ax les thermes.

Ce forum donnait l'opportunité aux employeurs et demandeurs d'emploi de se rencontrer avec des candidats aux profils ciblés, aux parcours et expériences diversifiés.



L'objectif est de pérenniser la main d'œuvre saisonnière sur la commune, tout en favorisant le rapprochement demandeurs d'emploi/employeurs pour anticiper les besoins en recrutement.

39 entreprises étaient présentes ainsi que 380 demandeurs d'emploi avec à la sortie 76 offres pourvues et plusieurs mises en relation.

Plusieurs engagements ont été pris pour contractualiser des contrats initiative emploi notamment avec les stations de ski.

L'ensemble des participants demandent la reconduction de cette manifestation ainsi que la mise à disposition d'informations habituellement relayées par les maisons des saisonniers en particulier pour les logements.

L'appui des services techniques de la commune ainsi que le savoir faire de l'office de tourisme ont largement contribué à la réussite de cette journée.

Fort de cette expérience, un nouveau rendez-vous est pris à Ax Les Thermes le LUNDI 8 MARS mais cette fois-ci sur la station d'Ax 3 Domaines, où les conseillers de Pole Emploi faciliteront la rencontre entre les saisonniers d'hiver et les employeurs d'été.

TROPHÉE DES JEUNES SPORTIFS

Le dimanche 22 novembre 2009 la municipalité, comme elle s'y était engagée, a voulu récompenser les jeunes sportifs d'Ax pour leur implication et leurs brillants résultats dans les compétitions départementales, régionales, voire nationales.

Au cours de cet après-midi festif (spectacle burlesque, remise des prix et goûter), nous avons pu réunir tous nos jeunes, leurs entraîneurs, leurs parents et enfin les présidents des clubs concernés. Ce sont eux qui nous ont communiqué les noms de leurs sportifs les plus méritants pour cette année 2009.

Merci à tous et un grand bravo à ces jeunes qui portent haut les couleurs de notre ville. Nous voulons parler de :

• VALAX Elsa et ZELMANSKI Lucas (AMA – Escalade)

- BARBIER Noëlline et ALZON Dylan (AX 3S – Savate Boxe Française)
- PATRIOLI Bastien et VALAX Elsa (Handball Club Vallées d'Ax)
- PIBOULEAU Laure et ROUZOUZ Sébastien (Shotokan Karaté Club)
- DONNEADIEU Thomas et SOULE Jordy (La Fario de la Haute Ariège/AAPPMA)
- MIRAGLIA Lucie et DANIEL Charles (Ski Club Ax)
- SALGUEIRA Noëllie et CHAPUT Yoan (Snowboard Club)
- GROS Jonathan (Team LJCG - Karting)



SOIRÉES BÉNÉVOLES

Cette année encore cette soirée fut un grand succès. Plus de 160 bénévoles étaient présents. M. le Maire a tenu à les remercier pour le travail qu'ils effectuent tout au long de l'année. Et plus particulièrement M. et Mme Fauvet qui ont reçu la médaille de la ville en remerciement de leur engagement sans faille dans le monde associatif.

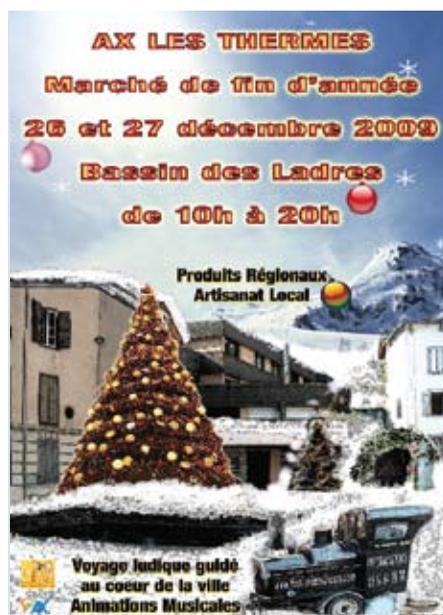
Le repas a été concocté et servi par les bénévoles du Festival de Saveurs.



Merci à tous les participants et à l'année prochaine !

MARCHÉ DE FIN D'ANNÉE

Organisé par l'Association Festival des Saveurs, les 26 et 27 décembre, de 10h à 20h (sur la terrasse du casino). Les producteurs fermiers artisans vous proposent leur production locale... du goût, du beau et de l'insolite ! Il y en avait pour tous les goûts : saveurs du terroir, plaisirs d'orient... et même pour les plus frileux de quoi garnir leur garde-robe de doudues faites main au Pays de Sault et de célèbres pantoufles des Charentes. Un événement qui ne demande qu'à prendre plus d'ampleur. Rendez-vous en 2010 !



DÉFIBRILLATEUR AX ET BONASCRE



La Mairie s'est équipée de deux défibrillateurs automatisés externe (DAE) afin de procéder au secours de toute personne en situation d'arrêt cardiaque. Cet appareil participe à la réanimation cardiaque et augmente fortement les chances de survie.

Un DAE est mis à disposition à la Mairie d'Ax, l'autre à l'Office de Tourisme de Bonascre, aux pieds des pistes.

Les Pompiers organiseront 2 sessions de sensibilisation à l'utilisation d'un DAE et aux gestes de premier secours, ouvertes gratuitement au public. La première aura lieu à Bonascre, salle des

petits montagnards (sous le téléporté), le 23 mars à 18h30 ; la seconde au Casino d'Ax le 24 mars, à 18h30. Chacune durera entre 30 et 45 minutes.

CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE (CCAS)

Le premier repas de Noël pour les personnes âgées a eu lieu le 18 décembre dernier dans la salle du Café Musique du Casino.

Une trentaine de personnes ont bravé les intempéries liées à la neige pour être présentes.

Nous remercions les bénévoles du festival des saveurs qui ont préparé et servi ce délicieux repas à l'issue duquel les convives ont reçu le traditionnel colis de fin d'année. Nous en avons distribué 65 cette année, y compris aux 28 personnes de l'EHPAD.

Les membres du CCAS ont remercié tous les participants.

Ce repas s'est déroulé sous le signe de la convivialité et chacun a passé un moment chaleureux, loin de la solitude quotidienne.

A l'année prochaine, encore plus nombreux !

Un bol d'air musical ? Nouvelle édition de l'O² pour les Oreilles !

Le festival de l'O² pour les oreilles revient cet hiver avec une programmation à couper le souffle, qui respire la diversité des tendances actuelles : il y en aura pour les aspirations de toutes les oreilles !

Le vendredi 5 février, à 20h au Gymnase d'Ax Les Thermes :

- LE PEUPLE DE L'HERBE (electro dub/fr)
- TEENAGE BAD GIRL (electro/fr)
- ELISA DO BRASIL (drum and bass/fr)
- THE JOUBY'S (reggae soul/fr)

Le samedi 6 février, à 20h au gymnase d'Ax Les Thermes :

- PONY PONY RUN RUN (power pop électronique/fr)
- PACOVOLUME (pop/fr)
- LYRE LE TEMPS (Jazz electro nu-swing/fr)
- DILEMN (electro breakbeat/fr)

Le dimanche 7 février, à 18h au Casino d'Ax Les Thermes :

- THOMAS FERSEN (chanson/fr)

PETIT PLUS ! Les Jouby's joueront aussi gratuitement sur les pistes d'Ax 3 Domaines le samedi 6 février.

TARIFS :

• Vendredi 5 et samedi 6 février : 15 euros prévente/17 euros sur place • Dimanche 7 février : 18 euros prévente/20 euros sur place • Pass 3 soirs : 40 euros (contremarques possibles dans les PUJ de l'Ariège — nombre limité) • Pack : ski + concert + Hôtel : de 69 à 72 euros euros /personne.

Renseignements : www.premiere-pression.com, www.ax-animation.com, infoline : 05 61 64 38 00.

Renseignements et réservations : Office de tourisme des Vallées d'Ax : 05 61 64 68 10, reservation@vallees-ax.com ou points de vente habituels : Réseau France Billet, Réseau Ticketnet, www.digitick.com.



ETAT CIVIL

Naissances

FERREIRA--GALLEGO

Soane, Laurinda, Béatrice

18 octobre 2009

SERRES—SAINAS

Frédéric, Manuel, Pierre, Marie

24 octobre 2009

Mariages

BOUCHER Célia, Léonce, Anita

et PAILLEUX William,

Jean-Christophe, Voltaire

14 novembre 2009

Décès

BLAYA Jean, René

29 octobre 2009

CLAUSTRES Roger, Emile, Jean

03 novembre 2009

ETIENNE Roger, Jean, Marie

17 novembre 2009

TRUCHI Henriette, Lydie, épouse

PESQUIÉ

17 décembre 2009

TRAPÉ Madeleine Marie, épouse

MIQUEL

05 janvier 2010

Départ Claude ROQUES

Courant décembre les membres du conseil municipal, ses collègues et amis étaient présents pour lever le verre de l'amitié en l'honneur de Claude ROQUES, qui part à la retraite après avoir passé plus de 30 ans au service de la commune et des Axéens. Cher Claude nous te souhaitons une très bonne et heureuse retraite.

Passeports biométriques

Afin de faciliter les démarches administratives de la population, la Ville d'Ax a accepté de faire partie des 9 communes du département susceptibles de recueillir les demandes de passeports.

Les dossiers sont à retirer auprès de l'accueil de la Mairie, puis seront traités (une fois complétés) uniquement sur rendez vous du lundi au vendredi.

Le saviez-vous ?

Tous les vendredi matin EMMAÜS est à Ax les Thermes....

Vous voulez faire le vide chez vous ?

Vous avez besoin de place dans vos grenier ou garage ?

Vous avez du matériel de puériculture, des meubles, du matériel audio, le tout en bon état, dont vous voudriez vous séparer : appelez EMMAÜS au 05 61 69 44 97, afin de prendre rendez vous à votre domicile.

TRAIL BLANCH

Devenu aujourd'hui la référence en Europe en matière de trail hivernal, le Trail Blanc, organisé par Aravo Aventure, est passé des Pyrénées catalanes aux Pyrénées ariégeoises et plus précisément dans les Vallées d'Ax. Les tracés ont conservé l'esprit qui a fait leur succès – durs, techniques, sauvages et atypiques avec des passages sur des portions de neige vierge, véritable identité de cet événement unique – en y apportant une connotation montagne encore plus marquée.

Les Vallées d'Ax, la ville d'Ax les Thermes, et les stations de ski d'Ax 3 Domaines et du plateau de Beille ont accueilli, les 23 et 24 janvier derniers, la 6^e édition du Trail Blanc.

Au total, **997 concurrents** ont bouclé les trois parcours qui leurs étaient proposés.

Le trail de 13 km, qui s'est déroulé sur le plateau de Beille le samedi, s'est courru à une vitesse impressionnante et a vu la **victoire de Danny Hope** (GBR – Horwich) en 1h18. Le premier

valéen, Jérôme Aspirot, d'Orlu, n'est qu'à 15' derrière (7^e au général) et la première féminine, Elisabet Bosch-Dalmau (ESP – Barcelone) se classe 36^e du général, à 35' du vainqueur.

Le lendemain, **les concurrents du 23 km** se sont élancés d'Ax les Thermes, à 9h, pour s'enfoncer dans la vallée de Savignac avant de rejoindre la station d'Ax 3 Domaines puis de redescendre par les Bazerques et la vallée de l'Ariège. Malgré un dénivelé impressionnant (1 100 m D+), **Sylvain Court** (FRA – Le Haillan) a remporté l'épreuve en 2h28. Le premier valéen, Sébastien Rongère, lui aussi d'Orlu, se classe 9^e du général, à 20' du vainqueur. La première féminine, Laetitia Delcoigne (FRA – Toulouse) se classe, quant à elle, 28^e du général, à 41' du vainqueur.

Enfin, le dimanche, **l'ultra-trail de 50 km**, réduit à 35 km pour des raisons de sécurité mais avec tout de même 2 300 m de dénivelé positif, s'est élancé au petit matin (7h30) du centre ville d'Ax les Thermes, sur le parcours du 23 km avec une double boucle sur Ax 3 Domaines. Bien que parti 1h30 avant, le vainqueur, **Eduard Barcelo Mendoza** (AND – Ordino) termine le parcours en 4h02, en même temps que son compère du 23 km. Le premier valéen, Gary Devine, de Perles & Castelet, se classe 4^e du général, à 14' du vainqueur. La première féminine, Karine Sanson (FRA – Salleboeuf) se classe, quant à elle, 71^e du général, à 1h24 du vainqueur.

